

Les thèses d'exercice de médecine, pharmacie et odontologie sont déposées à la BU en version numérique avant la soutenance de la thèse :

- une fois votre thèse d'exercice validée par le jury,
- environ un mois avant votre soutenance,

Le dépôt électronique s'effectue par clé USB au **bureau de renseignements**, situé au niveau 5 de la BU Santé.

À noter : les dépôts ne sont plus possibles une demi-heure avant la fermeture de la BU Santé.

→ Voir les horaires d'ouverture selon la période de l'année : [horaires](#) de la BU Santé

1. Dépôt

→ Vous remettez à la BU deux fichiers non protégés :

- un PDF **complet** avec la 4^e de couverture (titre, résumé et mots-clés)
- un format Libre Office ou Word comprenant au minimum la 4^e de couverture de votre thèse

Si une partie de votre thèse est rédigée en anglais, joignez le titre, un résumé et des mots-clés dans les deux langues.

→ Pour obtenir l'attestation de dépôt, vous remplirez et signerez :

- un formulaire de dépôt électronique à conserver pour la scolarité
- deux exemplaires du contrat de diffusion du Pdf, dont un que vous garderez

Pour information :

→ Une demande de report de la mise en ligne est possible au moment du dépôt (**maximum 2 ans** d'embargo).

→ Les demandes de confidentialité sont à faire par le directeur de thèse auprès des scolarités et non lors du dépôt à la BU Santé. Ces demandes sont validées par le Doyen de votre discipline et la Présidente de l'Université.

2. Documents à remettre à la scolarité

→ Le formulaire de dépôt électronique et l'attestation sont indispensables pour compléter votre dossier de soutenance

3. Lors de la soutenance

- Votre jury complète la partie du formulaire sur la diffusion de votre thèse ;
- Il précise si des modifications doivent être apportées au Pdf déposé avant la soutenance à la bibliothèque.
- Ainsi complété, le formulaire sera envoyé par votre scolarité à la BU Santé.
- Vous devrez fournir une nouvelle version du Pdf, **uniquement** si des modifications sont demandées par le jury.

Conseils pratiques et informations importantes :

→ **Respectez les droits d'auteur**. Vous trouverez des informations sur le site de l'Université, voir [dossier plagiat](#)

→ Pour la rédaction des thèses, vous trouverez **quelques recommandations** dans le : [Guide de présentation de la thèse](#)

→ Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (**RGPD**), votre thèse **ne doit pas contenir de données personnelles** (signatures, adresses postales ou électroniques ...).

→ Les articles insérés dans les travaux universitaires ne doivent pas être présentés sous leur forme éditoriale mais en preprint (texte original sans mise en page de l'éditeur).

→ Le résumé de votre thèse sera mis en ligne quelle que soit la diffusion choisie (confidentialité, embargo, diffusion interne à l'établissement) : soyez vigilant à son contenu.

Personnes référentes à la BU Santé
Annie Brisson – Tél. : 02 53 48 47 16 – Séverine Pascal – Tél. : 02 53 48 47 06
Mél : bu-sante-these@univ-nantes.fr